



Licenciment besoin d'aide

Par **Claire057**, le **23/04/2014 à 15:39**

bonjour,

Mon compagnon a été licencié pendant une période d'essai d'un cdi sans réel raison il y a environ 1 mois est il n'a toujours pas reçu son chèque de solde de tout compte.

Il a appelé plusieurs fois son chef pour savoir se qu'il en était et a chaque fois il lui sortait une autre excuses...

Je souhaiterais savoir a quel recourt on a droit ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **glazick**, le **23/04/2014 à 16:15**

Bonjour,

A t-il signé un contrat ?

Pouvez vous donner les renseignements suivants :

- Date de début de contrat
- Délai de la période d'essai
- Coefficient et intitulé du poste
- Convention collective dont dépend l'entreprise

Merci

Par **P.M.**, le **23/04/2014 à 16:29**

Bonjour,

Après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure, je conseillerais au salarié de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **glazick**, le **23/04/2014 à 17:05**

Entièrement d'accord.

Par **Claire057**, le **23/04/2014** à **18:04**

A quel délais dois-je m'attendre ?

Par **P.M.**, le **23/04/2014** à **19:18**

A priori, l'audience de référé devrait être fixée pour dans 3 semaines / un mois après la saisine mais cela devrait permettre de faire pression sur l'employeur...